



# Loiselet & Daigremont

SERVICES IMMOBILIERS

1951-2021

HABITATION ■ ENTREPRISE ■ GESTION ■ TRANSACTIONS ■ ASSURANCES

## AGENCE BOULOGNE

67, route de la Reine  
92773 Boulogne cedex  
Téléphone : 01 41 22 55 55  
www.loiselet-daigremont.fr

Mesdames et Messieurs les Copropriétaires  
57 bis/67 boulevard Exelmans  
75016 PARIS

BOULOGNE CEDEX, le 17 janvier 2022

## CONVOCATION

**Immeuble :**  
Résidence Constellation  
57 bis/67 boulevard  
Exelmans  
75016 PARIS

Madame, Monsieur, cher copropriétaire,

Nous vous prions d'assister à l'assemblée générale de votre résidence qui se tiendra le :

**Judi 17 février 2022 à 18 heures**

**Nos références :**  
02/719  
Julien POIRSON

**Lieu :**  
**67 bd Exelmans**  
**75016 PARIS**

**dans la salle de réunion de la copropriété**

**Ligne directe :**  
01 41 22 55 58

Pour votre parfaite information, vous trouverez ci-joint, un dossier de convocation à l'assemblée générale complet comprenant les documents prévus par le décret du 17 mars 1967.

Nous attirons votre attention sur certaines pages de ce dossier, qui correspondent aux documents suivants :

- le « Certificat de présence/Pouvoir », que nous vous prions de bien vouloir compléter et remettre au mandataire de votre choix si vous ne pouvez assister à cette réunion, ou à apporter lors de l'assemblée générale, car ce document constituera la preuve de votre participation ou de la personne que vous aurez désignée pour vous représenter lors de cette réunion.

- le formulaire de vote par correspondance, si vous ne pouvez participer à l'assemblée générale et que vous ne souhaitez pas vous faire représenter (voir les instructions précises d'utilisation de ce formulaire sur le document). Il est indiqué concernant ce dernier, qu'outre un envoi par mail ou voie postale, il est possible de le compléter directement à partir d'une version dématérialisée disponible dans LoDaWeb, le site internet de votre copropriété, rubrique « Espace personnel » puis « Assemblée générale ». A l'issue de sa validation, valant signature électronique, vous recevrez un exemplaire de celui-ci par mail, tandis que vos votes seront directement intégrés dans notre logiciel de gestion des assemblées générales. La saisie devra toutefois se faire au plus tard 3 jours francs avant la date de l'assemblée générale, délai identique à celui prévu pour l'envoi par mail ou par courrier, lorsque le document est rempli de façon manuscrite.

Vous souhaitant bonne réception du présent envoi et dans l'attente de vous rencontrer, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, Cher copropriétaire, l'expression de nos sentiments distingués.

Julien POIRSON



Cabinet Loiselet Père, Fils & F. Daigremont - Société anonyme au capital de 3 000 000 euros.  
Siège social : 67, route de la Reine 92773 Boulogne cedex - RCS Nanterre 542 061 015. TVA FR 76542061015.  
Carte professionnelle n° CPI 9201 2018 000 031 865 délivrée par la CCI Paris Ile-de-France.  
Pour les activités « Transaction sur immeubles et fonds de commerce », « Gestion immobilière » et « Syndic de copropriété ».  
Garantie financière : Compagnie Européenne de Garanties et Cautions. 16, rue Hoche 92919 La Défense cedex.



# Formulaire de vote par correspondance

Assemblée générale du 17/02/2022

Immeuble Résidence Constellation, 57 bis/67 boulevard Exelmans, 75016 PARIS

02/719/104 MADAME THOMAS-BLONDEL ANNE-MARIE

## Objet :

ASSEMBLEE GENERALE DES COPROPRIETAIRES du (des) immeubles(s) sis Résidence Constellation, 57 bis/67 boulevard Exelmans, 75016 PARIS

## Date et lieu :

Le Jeudi 17 février 2022 à 18 heures

Adresse : 67 bd Exelmans  
75016 PARIS  
dans la salle de réunion de la copropriété

## Ce formulaire doit être adressé :

Soit par voie postale à :

LOISELET & DAIGREMONT  
Julien POIRSON  
67 Route de la Reine  
92773 BOULOGNE CEDEX

Soit par voie électronique à l'adresse mail :

julien.poirson@l-d.fr / marie-claire.guarnieri@l-d.fr

## Avant la date limite de réception le :

11/02/2022

**Je soussigné(e) :** MADAME THOMAS-BLONDEL ANNE-MARIE

**Domicilié(e) au :** 67 BLD EXELMANS  
75116 PARIS

après avoir pris connaissance de l'ordre du jour et des documents annexés à la convocation ou mis à disposition sur le site en ligne sécurisé de la copropriété,

**souhaite émettre sur chacune des questions soumises à la délibération de l'assemblée générale des copropriétaires convoquée le Jeudi 17 février 2022, 67 bd Exelmans, 75016 PARIS, dans la salle de réunion de la copropriété, à 18 heures le vote exprimé dans le tableau ci-joint (3 pages).**

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

(Signature du copropriétaire, de l'associé ou du mandataire commun)

Tournez la page SVP

**Décision 1 : Élection du président de séance**

Pour\* ☐  Abstention\* ☐  Contre\* ☐ 

**Décision 2 : Élection du ou des scrutateur(s)**

Pour\* ☐  Abstention\* ☐  Contre\* ☐ 

**Décision 3 : Élection du secrétaire de séance**

Pour\* ☐  Abstention\* ☐  Contre\* ☐ 

**Décision 5 : Approbation des comptes de l'exercice 2020/2021**

Pour\* ☐  Abstention\* ☐  Contre\* ☐ 

**Décision 6 : Affectation des loyers perçus de la locaton ERISMA**

Pour\* ☐  Abstention\* ☐  Contre\* ☐ 

**Décision 8 : Quitus de gestion au syndic**

Pour\* ☐  Abstention\* ☐  Contre\* ☐ 

**Décision 9 : Désignation du syndic et approbation de son contrat de mandat**

Pour\* ☐  Abstention\* ☐  Contre\* ☐ 

Dans le cas d'un éventuel second vote :

Pour\* ☐  Abstention\* ☐  Contre\* ☐ 

**Décision 10 : Désignation du syndic et approbation de son contrat de mandat**

Pour\* ☐  Abstention\* ☐  Contre\* ☐ 

Dans le cas d'un éventuel second vote :

Pour\* ☐  Abstention\* ☐  Contre\* ☐ 

**Décision 11 : Election des membres du conseil syndical**

Pour\* ☐  Abstention\* ☐  Contre\* ☐ 

Dans le cas d'un éventuel second vote :

Pour\* ☐  Abstention\* ☐  Contre\* ☐ 

**Décision 12 : Fixation du montant des marchés et contrats**

Pour\* ☐  Abstention\* ☐  Contre\* ☐ 

Dans le cas d'un éventuel second vote :

Pour\* ☐  Abstention\* ☐  Contre\* ☐ 

**Décision 13 : Mise en concurrence des contrats et marchés**

Pour\* ☐  Abstention\* ☐  Contre\* ☐ 

Dans le cas d'un éventuel second vote :

Pour\* ☐  Abstention\* ☐  Contre\* ☐ 

**Décision 14 : Montant des dépenses que le conseil syndical est autorisé à engager**

Pour\* ☐  Abstention\* ☐  Contre\* ☐ 

Dans le cas d'un éventuel second vote :

Pour\* ☐  Abstention\* ☐  Contre\* ☐ 

\* Cocher la case correspondante

\*\* Si plusieurs pages de vote, parapher les pages intermédiaires et signer la dernière page

**Décision 15** : Ajustement du budget prévisionnel de l'exercice 2021/2022

Pour\* ☐  Abstention\* ☐  Contre\* ☐ 

**Décision 16** : Vote du budget de l'exercice 2022/2023

Pour\* ☐  Abstention\* ☐  Contre\* ☐ 

**Décision 17** : Approbation du budget du mètre cube d'eau chaude

Pour\* ☐  Abstention\* ☐  Contre\* ☐ 

**Décision 18** : Ratification de la décision du conseil syndical

Pour\* ☐  Abstention\* ☐  Contre\* ☐ 

**Décision 19** : Ratification du contrat de fourniture d'électricité

Pour\* ☐  Abstention\* ☐  Contre\* ☐ 

**Décision 20** : Réfection de la machinerie des trois ascenseurs principaux

Pour\* ☐  Abstention\* ☐  Contre\* ☐ 

**Décision 21** : Utilisation du fonds travaux

Pour\* ☐  Abstention\* ☐  Contre\* ☐ 

Dans le cas d'un éventuel second vote :

Pour\* ☐  Abstention\* ☐  Contre\* ☐ 

**Décision 22** : Ratification des travaux de régulation de la chaufferie

Pour\* ☐  Abstention\* ☐  Contre\* ☐ 

**Décision 23** : Utilisation du fonds travaux

Pour\* ☐  Abstention\* ☐  Contre\* ☐ 

Dans le cas d'un éventuel second vote :

Pour\* ☐  Abstention\* ☐  Contre\* ☐ 

**Décision 24** : Approbation d'un budget de dépenses liées à la modification du règlement

Pour\* ☐  Abstention\* ☐  Contre\* ☐ 

**Décision 25** : Utilisation du fonds travaux

Pour\* ☐  Abstention\* ☐  Contre\* ☐ 

Dans le cas d'un éventuel second vote :

Pour\* ☐  Abstention\* ☐  Contre\* ☐ 

**Décision 26** : Mandat à donner au conseil syndical pour réaliser étude et adaptation des périodes

Pour\* ☐  Abstention\* ☐  Contre\* ☐ 

Dans le cas d'un éventuel second vote :

Pour\* ☐  Abstention\* ☐  Contre\* ☐ 

**Décision 27** : Approbation d'un budget pour les dépenses liées au diagnostic de performance

Pour\* ☐  Abstention\* ☐  Contre\* ☐ 

**Décision 28** : Utilisation du fonds travaux

Pour\* ☐  Abstention\* ☐  Contre\* ☐ 

Dans le cas d'un éventuel second vote :

Pour\* ☐  Abstention\* ☐  Contre\* ☐ 

# Assemblée générale du 17/02/2022

Immeuble Résidence Constellation, 57 bis/67 boulevard Exelmans, 75016 PARIS

02/719/104 MADAME THOMAS-BLONDEL ANNE-MARIE

CHARGES GENERALE (SPECIALE AG) : 158/9862



02/719

Page 3

## Décision 29 : Financement du fonds de travaux

Pour\* ☐  Abstention\* ☐  Contre\* ☐ 

## Décision 30 : Point sur les différends avec la SCI COLUNI

Pour\* ☐  Abstention\* ☐  Contre\* ☐ 

Signature\*\* (du copropriétaire, de  
l'associé ou du mandataire commun)

\* Cocher la case correspondante

\*\* Si plusieurs pages de vote, parapher les pages intermédiaires et signer la dernière page

Tournez la page SVP

# Rappel des dispositions légales et réglementaires

---

Il s'agit du formulaire prévu par **l'alinéa 2 de l'article 17-1 A de la loi no 65-557 du 10 juillet 1965 qui précise que :**

*« Les copropriétaires peuvent, par ailleurs, voter par correspondance avant la tenue de l'assemblée générale, au moyen d'un formulaire établi conformément à un modèle fixé par arrêté. Si la résolution objet du vote par correspondance est amendée en cours d'assemblée générale, le votant par correspondance ayant voté favorablement est assimilé à un copropriétaire défaillant pour cette résolution. »*

Ce formulaire est régi par les articles 9, alinéa 2, 9 bis, 14, alinéas 1 à 4, 14-1 et 17, alinéa 3, du décret no 67-223 du 17 mars 1967 modifié pris pour l'application de la loi no 65-557 du 10 juillet 1965 fixant le statut de la copropriété des immeubles bâtis, selon lesquels :

## **Alinéa 2 de l'article 9 :**

« Le formulaire de vote par correspondance mentionné au deuxième alinéa de l'article 17-1 A est joint à la convocation. »

## **Article 9 bis :**

« Pour être pris en compte lors de l'assemblée générale, le formulaire de vote par correspondance est réceptionné par le syndic au plus tard trois jours francs avant la date de la réunion.

Lorsque le formulaire de vote est transmis par courrier électronique à l'adresse indiquée par le syndic, il est présumé réceptionné à la date de l'envoi. »

## **Alinéas 1er à 4 de l'article 14 :**

« Il est tenu une feuille de présence, pouvant comporter plusieurs feuillets, qui indique les nom et domicile de chaque copropriétaire ou associé :

- présent physiquement ou représenté ;
- participant à l'assemblée générale par visioconférence, par audioconférence ou par un autre moyen de communication électronique ;
- ayant voté par correspondance avec mention de la date de réception du formulaire par le syndic. »

## **Article 14-1 :**

« Au moment du vote, le formulaire de vote par correspondance n'est pas pris en compte lorsque le copropriétaire, l'associé ou leur mandataire est présent à l'assemblée générale, quelle que soit la date à laquelle a été établi ou reçu le formulaire de vote par correspondance ou le mandat avec délégation de vote, y compris en cas de délégation de vote sans désignation d'un mandataire. »

## **Alinéa 3 de l'article 17 :**

« Le procès-verbal comporte, sous l'intitulé de chaque question inscrite à l'ordre du jour, le résultat du vote. Il précise les noms et nombre de voix des copropriétaires ou associés qui se sont opposés à la décision, qui se sont abstenus, ou qui sont assimilés à un copropriétaire défaillant en application du deuxième alinéa de l'article 17-1 A de la loi du 10 juillet 1965. »

**Immeuble :**  
Résidence Constellation  
57 bis/67 boulevard Exelmans  
75016 PARIS

**Références :**  
02/719/00104



**N° ordre**  
99 / 111

# Certificat de présence/pouvoir

Nombre de voix :

Grille 002 CHARGES GENERALE (SPECIALE 158 / 9 862

**Copropriétaire :**

MADAME THOMAS-BLONDEL ANNE-MARIE  
67 BLD EXELMANS  
75116 PARIS

**MADAME THOMAS-BLONDEL ANNE-MARIE**  
Copropriétaire de l'immeuble cité en référence

Signature présent

1

- **Est présent(e)** à l'assemblée générale du 17 février 2022

- **Ne pouvant assister à l'assemblée générale, donne pouvoir à**

M Monsieur HAUDESIGY  
Demeurant 67 Bd EXELMANS  
75016 PARIS

Signature et mention "Bon pour pouvoir"

2

de le (la) représenter avec faculté de substitution, et de voter en ses lieu et place, à l'assemblée générale du 17 février 2022

- **M**

mandataire de MADAME THOMAS-BLONDEL ANNE-MARIE est présent(e) à l'assemblée générale du 17 février 2022

Signature Mandataire

3

## Utilisation du présent document

- A) Vous **assistez** personnellement à l'assemblée générale :  
**Remettez** le présent document à l'entrée de la salle de réunion après l'avoir **signé** case 1
- B) Vous **ne pouvez assister** à l'assemblée, mais vous souhaitez manifester votre intérêt pour la bonne marche de votre copropriété en donnant pouvoir à une personne de votre choix pour vous y représenter :  
Inscrivez le nom et l'adresse de votre mandataire; signez la case 2 avec la mention "bon pour pouvoir" et remettez le présent document à votre mandataire, celui-ci lui sera nécessaire pour pouvoir participer à l'assemblée.
- C) Vous **avez reçu** le présent document signé du copropriétaire souhaitant que vous le représentiez à l'assemblée générale de la copropriété.  
**Remettez** le présent document à l'entrée de la salle de réunion après l'avoir signé case 3